

Réussir son insertion professionnelle

Connaître le marché de l'emploi

SECTEURS PROFESSIONNELS :	À BAC + 3 :	À BAC + 5 :	À BAC + 8 :
aménagement et justice, offices ministériels, entreprises, administration	greffier, fonctionnaire de police - gendarmerie, assureur, concours Cat. A de la fonction publique	cadre bancaire, fiscaliste, avocat, juriste du contentieux, juriste en environnement, notaire	enseignant-chercheur, magistrat



Exemples de métier

Les différentes spécialités abordées préparent à des emplois très divers dans les domaines traditionnels de la justice et des offices ministériels (**juge, greffier, avocat, notaire,...**), mais également auprès des entreprises (**conseil, expert, négociateur,...**), soit par recrutement direct au terme de la formation, soit par l'obtention d'un concours. De nombreux étudiants se tournent également vers des carrières de la fonction publique autres que celles offertes par le Ministère de la Justice en préparant les concours du Ministère des Finances (**Agent, Contrôleur ou Inspecteur du Trésor Public, des Impôts ou des différents services fiscaux**), de l'Education

Nationale (**Professeur des Ecoles ou du secondaire, Professeur ou Maître de Conférences à l'Université**), du Ministère de l'Intérieur (**Fonctionnaire de Police**), du Ministère de la Défense (**Officier de Gendarmerie, Commissaire aux Armées**).

La diversité des matières étudiées, le niveau d'exigence requis et le degré de spécialisation proposé en Master offrent aux juristes de très nombreuses possibilités de parcours professionnels, en fonction des qualités et des aspirations de chacun.

Les emplois accessibles aux juristes sont multiples et divers : en complément des débouchés classiques pré-cités, on peut mentionner ceux offerts par

la **Fonction Publique Territoriale** et la **Fonction Publique Hospitalière** , ainsi que les nombreux emplois proposés par le monde associatif.

Par ailleurs, nombreuses sont les entreprises publiques et privées à la recherche de conseillers juridiques et de responsables des ressources humaines diplômés en droit.

Enfin, on dénombre parmi les diplômés en Sciences juridiques et politiques des **journalistes** , des **cadres de banque** et des **créateurs d'entreprise...**

Entrer dans la dynamique de projet entrepreneurial

L'Université d'Artois souhaite donner l'envie et l'esprit d'entreprendre à ses étudiants par des actions de sensibilisation, d'information et d'accompagnement des futurs créateurs ou repreneurs d'entreprises ou d'associations. Partenaire de la Maison de l'Entrepreneuriat du Nord - Pas de Calais (www.maison-entrepreneuriat-npdc.fr), l'Université d'Artois accompagne des projets étudiants, teste les Motivations et Aptitudes au Comportement Entrepreneurial grâce aux bornes informatiques « MACE », héberge et développe ces projets au sein de l'Espace Projet Initiative (EPI) de l'Université d'Artois. Au travers des différents dispositifs, les étudiants deviennent ainsi acteurs de leur avenir.

Contact : sip@univ-artois.fr

Élaborer son Portefeuille d'Expériences et de Compétences (PEC)

L'Université d'Artois propose à ses étudiants la possibilité de construire tout au long de leur parcours d'études et tout au long de leur vie professionnelle leur portefeuille d'expériences et de compétences. Il s'agit d'un livret électronique personnel qui répertorie et classe toutes les connaissances et les compétences acquises au travers des différentes formations, des stages, des jobs, des activités au sein d'associations, et ultérieurement, durant le parcours professionnel. Ces données personnelles permettent aux étudiants de réaliser CV et lettres de candidature ciblés et actualisés. Le PEC facilite donc la première recherche d'emploi ainsi que les changements de fonction ou de responsabilité, voire de métier, en cours de carrière.

DROIT

À L'UNIVERSITÉ D'ARTOIS



L'Université, lieu de tous les savoirs, lieu de tous les métiers d'aujourd'hui et de demain

L'université possède une longue tradition de formation : celle des enseignants, des juristes, des chercheurs... À ces formations vient s'ajouter, depuis une vingtaine d'années, une offre de diplômes couvrant de très nombreux champs professionnels.

Choisir l'Université, c'est faire le choix d'une méthode d'apprentissage adossée à la recherche, qui permet en outre des professionnalisations à tous les degrés du parcours étudiant : bac +2, bac +3, bac +5, bac +8.

L'ensemble des professionnels qui constituent les équipes de formation - enseignants, chercheurs, acteurs du monde économique - transmettent leurs savoirs, initient les étudiants, dès la première année, à la curiosité intellectuelle, à l'esprit d'innovation et d'entreprise. Ces professionnels participent également à la construction des compétences de l'étudiant et lui offrent un accompagnement personnalisé vers l'autonomie dans le cadre du plan Réussir en licence.

> Le Campus :

Facile d'accès, la Faculté Alexis de Tocqueville, se trouve à quelques pas du centre ville et à proximité immédiate de lieux de détente et de loisirs (complexe cinématographique multisalles, bowling, etc.). Implantée sur un site arboré et clos, elle offre de vastes locaux modernes où se côtoient amphithéâtres, salles spécialisées et bibliothèque universitaire. La maison des services aux étudiants et le Restaurant Universitaire complètent utilement ces lieux.

> La ville :

Ancien siège du Parlement de Flandre, Douai abrite aujourd'hui la Cour d'Appel, la Cour d'Assises et, depuis 1999, la Cour Administrative d'Appel. Sa tradition universitaire remonte au XVIe siècle, avec la création en 1562, par Pie XV et Philippe II, d'un Collège de droit canonique et romain.

Les Rendez-vous du lycéen à l'Université d'Artois :

➤ Journée Portes Ouvertes (JPO)

Le 11 février 2012
sur tous les sites de l'Université d'Artois !

➤ Journées d'Accueil :

29 novembre et 1er décembre 2011
sur les campus

➤ Journées d'Immersion :

6, 7, 8 et 14 mars 2012
sur les campus

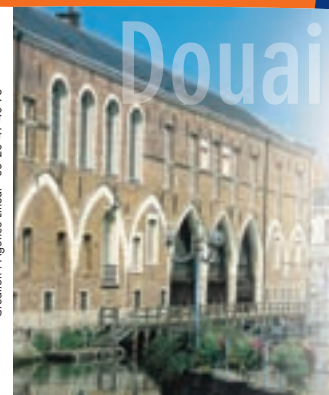
ESPACE SAOIP

(Service d'Accueil d'Orientation et d'Insertion Professionnelle)

Faculté Alexis de Tocqueville
Maison des Étudiants
Rue d'Esquerchin
59500 DOUAI

03 27 94 50 77
saqip-douai@univ-artois.fr

Conception : SAOIP Université d'Artois
Crédit : Agence Unedi - 03 20 41 40 76



Douai



UNIVERSITÉ D'ARTOIS



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

De nombreux atouts pour réussir à l'Université d'Artois

Le parcours de formation

Le diplôme de licence (bac + 3) s'obtient au terme d'un **parcours de six semestres** ponctués par des examens validant des unités d'enseignement (UE). Les matières sont dispensées sous forme de **Cours Magistraux (CM)** donnant les bases fondamentales de la matière étudiée et de **Travaux Dirigés (TD)** servant à acquérir et à perfectionner les méthodes de travail spécifiques à chaque discipline. L'Université d'Artois offre aussi la possibilité à ses étudiants de **passer un ou deux semestres à l'étranger** dans le cadre d'échanges avec des universités partenaires (États-Unis, Angleterre, Italie, Espagne, Roumanie, Finlande, Chine...).

Des connaissances aux compétences

À l'université, l'étudiant acquiert des **connaissances approfondies** dans la discipline de son choix et développe des **capacités de réflexion, d'analyse et de synthèse**. Grâce au stage obligatoire prévu au cours des six semestres de la licence, il met à l'épreuve ses capacités pour développer des **compétences spécifiques et transversales** et pour préparer sa future insertion professionnelle.

De l'accompagnement à l'autonomie

En première année de licence, l'étudiant est accueilli par un **enseignant référent** chargé de l'accompagner tout au long de son parcours, de la pré-rentrée jusqu'aux résultats semestriels, à travers des rendez-vous individuels et des rencontres par petit groupe. L'accent est mis sur le **travail personnel qui doit être important et régulier**. Les lectures et les recherches documentaires à la bibliothèque universitaire (B.U.) sont capitales pour la réussite dans les études universitaires, quelle que soit la spécialité choisie.

Grâce au **dispositif « Réussir en Licence »**, l'étudiant reçoit également un soutien pédagogique hebdomadaire dans certaines matières et de précieux conseils méthodologiques. La fréquentation du **Centre de Ressources en Langues (C.R.L.)** privilégie l'auto-formation et vise à atteindre un bon niveau de maîtrise écrite et orale (**Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur (CLE)** 1 et 2).

Les personnels du **Service d'Accueil, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (SAOIP)** proposent un accompagnement personnalisé aux étudiants pour **construire leurs projets professionnels et de formation** (poursuites d'études ou réorientation), pour la recherche de stages ou du premier emploi.



Poursuites d'études

Diplôme de licence ou équivalent

Bac +3

Entrée en Master

4 semestres (M1 et M2) avec, soit une formation associant théorie et mise en pratique des connaissances (FI*); soit une formation en alternance (FC*)

Voie Recherche Voie Professionnelle

Bac +5

Stages

Doctorat

Thèse de recherche

←-- poursuite d'études

Bac +8

Insertion professionnelle

*: FI = Formation Initiale, FC = Formation continue

LA LICENCE DE DROIT

Quels que soient leurs domaines d'intervention, les juristes ont en commun le **goût de la gymnastique intellectuelle, de l'analyse des textes et de la rigueur dans leur travail**. La maîtrise des concepts du Droit suppose un minimum

de trois années d'études (grade de la Licence), avant une spécialisation en Master (Bac+5). Une **culture générale solide**, des **compétences en informatique** et en **langues étrangères** complètent la formation.

	Semestre 1 (30 ECTS)	Semestre 2 (30 ECTS)
LICENCE 1 (60 ECTS)	- Droit Civil et Droit Constitutionnel - Culture Générale, Science Politique, Introduction historique au Droit, Science économique. Aide à la réussite : Ateliers méthodologiques, Ateliers de professionnalisation.	- Droit Civil et Droit Constitutionnel - Histoire du Droit, Droit Civil des Biens, Relations Internationales, Philosophie du Droit, Science politique - Langue Vivante Étrangère appliquée au Droit : Allemand, Anglais, Espagnol, Italien. Aide à la réussite : Ateliers de Méthodologie Module de Professionnalisation.
	Semestre 3 (30 ECTS)	Semestre 4 (30 ECTS)
LICENCE 2 (60 ECTS)	- Droit Civil, Droit Pénal ou Droit Administratif - Finances Publiques, Histoire du Droit, Sociologie Politique, Éléments de Culture Générale, Argumentation et rhétorique.	- Droit Civil, Droit Pénal ou Droit Administratif - Institutions administratives, Procédure Pénale ou Économie politique. Institutions européennes - Langue Vivante : Allemand, Anglais ou Espagnol, Italien ; Informatique ou Techniques de Communication.
Un enseignement optionnel en informatique est proposé en seconde année de Licence afin de préparer les étudiants au C2i (Certificat Informatique et Internet).		
	Semestre 5 (30 ECTS)	Semestre 6 (30 ECTS)
LICENCE 3 (60 ECTS)	- Droit Administratif, Droit Civil, Droit Commercial, Droit International Public ou Droit Social - Droit des Libertés Fondamentales, Droit Communautaire et Européen, Histoire des Idées Politiques.	- Droit Administratif, Droit civil, Droit commercial, Droit International Public, Droit social - Droit fiscal, Droit judiciaire, Histoire du Droit - Langue Vivante (Allemand, Anglais, Espagnol, Italien).

La description détaillée des parcours se trouve sur le site internet de l'université :

www.univ-artois.fr/l-universite/composantes-de-formation/droit/formations2

Au terme de la deuxième année de Licence générale, il est possible d'opter pour une **Licence Professionnelle** à l'Université d'Artois.

→ « **Activités juridiques** », spécialité « **Entreprises et cabinets d'affaires : assistance juridique** »

La Licence professionnelle s'adresse à un public désireux de préparer en un an son insertion sur le marché du travail.

Les poursuites d'études en master

La **Faculté de Droit de Douai** propose quatre spécialités de Master de droit, recherche et professionnel, assurées par des enseignants-chercheurs et des praticiens de haut niveau.

→ La spécialité « **carrières judiciaires et droit du contentieux** » vise à former aux professions judiciaires et à la pratique des contentieux des entreprises. Elle se décline en deux parcours : contentieux privé et contentieux public.

→ La spécialité « **Juriste d'entreprise** » a pour objectif d'assurer la formation théorique et pratique de juristes capables de conseiller l'entreprise dans ses choix stratégiques, qu'il s'agisse notamment de définir sa politique commerciale, sociale ou financière.

→ La spécialité « **Gestionnaire des collectivités territoriales** ». Cette spécialité forme des cadres territoriaux aux aspects juridiques de la gestion des collectivités territoriales et de leurs groupements. Les compétences développées sont celles attendues d'un juriste territorial, mais plus largement, celles indispensables à un directeur général des services ou un directeur général adjoint.

→ Fort d'un réseau ancien de compétences et de partenariats, la spécialité « **Juriste en droit de l'environnement** » est une formation d'excellence orientée vers la protection de l'environnement en milieu industriel. Elle est organisée en partenariat avec l'École des mines, avec laquelle la faculté délivre un diplôme universitaire « **Expertise juridique et technique de l'environnement** » ouvert aux juristes qui acquièrent les connaissances scientifiques indispensables.

Les partenariats de la composante : La formation est assurée par des professionnels extérieurs à l'université ainsi que par des enseignants-chercheurs membres des laboratoires de recherche reconnus. La faculté s'enrichit avec le concours de partenaires extérieurs : la cour d'appel de Douai, la cour administrative d'appel de Douai, les collectivités territoriales, les barreaux régionaux. Elle est membre de l'agence de développement « Douai technopole environnement ». Elle collabore avec l'École des Mines et avec l'association la « vie active » pour l'organisation de diplômes universitaires. Elle est aussi en partenariat avec l'École Nationale de la Magistrature » pour l'accueil de la classe préparatoire « **Egalités des chances** » à cette école de formation des magistrats.

Les stages

Dès la licence, l'Université d'Artois encourage ses étudiants à **élaborer une stratégie de recherche de stages** pour leur permettre de développer leurs compétences.

Stage de découverte d'un secteur professionnel, du fonctionnement de l'entreprise, puis stage de mise en pratique des savoirs et savoir faire, ils constituent aussi les jalons d'une réflexion féconde sur le savoir être de l'étudiant et sur son élaboration de projet professionnel.

Le choix de chacun de ces stages se révèle souvent déterminant pour l'admission en licence professionnelle ou en master, ils constituent également des éléments particulièrement appréciés par les recruteurs. Ils seront les points forts du Portefeuille d'Expériences et de Compétences (PEC) de l'étudiant.